

# EMPREINTES

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME

CCVH  
2015  
n°1



DÉCOUVRIR

**04**

UNE NOUVELLE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FOCUS

**06-10**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE  
JEUNESSE ET FAMILLE  
ENSEIGNEMENT MUSICAL

EN +

**12**

ANIMATION FORESTIÈRE  
PROJET GRAND SITE  
RANDO ET COURSE CYCLO-SPORTIVE



An aerial, black and white photograph of a rural landscape. A river flows through the center, surrounded by dense trees. To the right, a road curves through fields. In the foreground, there are large open fields and some trees. The background shows a line of trees on a hillside.

« Je souhaite transmettre une énergie  
fondée sur les forces et les richesses  
de notre territoire »



# ÉDITO

## du Président

Ce bulletin communautaire est le premier que nous éditons au titre de la **Communauté de Communes Vallée de l'Homme**.

Après deux ans de travail et de préparation à la fusion de ce beau et grand nouveau territoire qui englobe 26 communes de la Vallée de la Vézère au sens large, notre collectivité est à présent sur les rails et organise son fonctionnement afin de préparer l'avenir. Le choix de ce regroupement aura été celui de la raison : nous travaillons depuis de nombreuses années sur les mêmes thèmes et nous poursuivons les mêmes objectifs. Il s'agit, à présent, d'apprendre à travailler ensemble, dans un climat de confiance, vers des objectifs communs que nous avons validé.

La mécanique juridique et surtout fiscale de fusion nous contraint à un exercice d'équilibre. Compte tenu du fait qu'il ne peut y avoir de fiscalité différente appliquée sur l'ensemble de nos communes réunies, le choix douloureux d'un rattrapage dès le départ a été acté afin d'éviter une augmentation régulière graduée sur 12 ans comme l'aurait autorisé la loi. Ce choix nous permet de stabiliser nos taux pour les années à venir et nous donne les moyens de mettre à niveau les services et les équipements sur l'ensemble de notre Communauté de Communes tout en répondant aux nouvelles exigences de charges attribuées ou transférées de l'État (temps d'activités périscolaires, instruction en urbanisme...).

Nous allons donc, au cours de cette année 2015, consacrer notre attention à mesurer prudemment chaque compétence afin d'établir un programme d'actions en fonctionnement ou investissement qui tienne compte de nos capacités financières.

Pour autant, notre territoire doit continuer à avancer. Nous nous attacherons à améliorer deux aspects qui nous paraissent essentiels, la communication et les services à la population.



Philippe Lagarde - Chloé Bon

La communication parce qu'il est primordial d'identifier le rôle de la Communauté de Communes auprès de l'ensemble des habitants du territoire et donc de valider son action.

Les services à la population parce qu'ils permettent de comprendre que l'on peut porter à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul ; les communes auraient beaucoup de difficultés à créer chacune leur propre SPANC, un service urbanisme ou à gérer et financer les actions au service de l'enfance.

Nous pourrions établir un premier bilan de ce travail à l'issue de l'année en cours, mais je souhaite avant tout, dans cette période nationale et internationale compliquée, transmettre une énergie positive en formulant au nom de l'ensemble des élus les traditionnels vœux de bonheur et de santé pour cette année 2015.

Cette énergie n'est pas une simple vue de l'esprit. Elle s'appuie sur les forces et les richesses de notre territoire. Nous ne vivons pas dans un bassin industriel porteur de production et d'emplois mais sur une terre de grande diversité fondée sur un environnement, un patrimoine, une agriculture, un savoir-faire artisanal et une offre touristique exceptionnelle que beaucoup nous envient, et plus particulièrement en cette période de crise.

Il y a donc lieu de s'appuyer sur ce potentiel pour développer notre action et fixer nos objectifs de développement.

J'ai tendance à croire qu'il fait meilleur vivre dans nos territoires ruraux même si tout n'y est pas toujours simple.

Philippe LAGARDE

Directeur de Publication : Philippe Lagarde  
Directrice de rédaction : Anne Roger  
Coordination de rédaction : Marie Laure Villesuzanne  
Conseil & Communication/Direction Artistique/Impression : Natalia Rodriguez/Julien Riou  
Graphisme / Photographies : Eric Solé  
Illustrations : Anthony Gripon



# DÉCOUVRIR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, nous avons un nouveau territoire communautaire. Il est composé de l'addition des 14 Communes de la Communauté de Communes de « Terre de Cro-Magnon » et des 12 Communes de la Communauté de Communes de « la Vallée de la Vézère ».

**Il se nomme dorénavant : Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CCVH).**

**45**  
élus réunis  
dans un Conseil  
Communautaire

**26**  
communes

**26**  
membres du  
bureau

**09**  
commissions

**170**  
élus investis  
dans les  
commissions

## UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il délibère sur les projets du territoire et le fonctionnement de l'établissement public. Un Conseil de 45 membres représente les habitants des différentes communes. Chaque commune dispose d'au moins 1 élu, proportionnellement au nombre d'habitants.

- › 1 membre pour les communes de moins de 500 habitants.
- › 7 membres maximum pour les communes les plus importantes comme *le Bugue* et *Montignac*.

## UN PRÉSIDENT ET 8 VICE-PRÉSIDENTS

Ils définissent la politique générale de la CCVH et exécutent les décisions du Conseil Communautaire. Ils ont chacun des délégations pour des compétences spécifiques.

## UN BUREAU COMMUNAUTAIRE

C'est une instance de débat et de validation animée par le Président. Les 26 membres représentent les 26 communes.

## DES COMMISSIONS DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Elles sont ouvertes à tous les conseillers municipaux des 26 communes. Chaque commission est sous la responsabilité d'un Vice-président. Les élus examinent les dossiers, proposent des orientations et des actions dans leur domaine de compétence. Ces propositions sont présentées au Conseil Communautaire qui les valide ou les amende.

## UNE RÉUNION ANNUELLE POUR RESTER INFORMÉ

Pour maintenir le lien avec tous les élus locaux, la CCVH s'engage à organiser une réunion annuelle avec l'ensemble des élus communaux. La première a eu lieu à l'auditorium du Pôle International de la Préhistoire le 19 juin 2014. Le Président et les 8 Vice-présidents y ont présenté leur domaine d'action.

# POUR QUELLES COMPÉTENCES ?



La Communauté de Communes Vallée de l'Homme dispose de 7 domaines de compétences et de 9 commissions thématiques pour accomplir ses missions en dialogue avec deux plans d'actions territoriaux : l'Agenda 21 intercommunal et l'Opération Grand Site Vallée de la Vézère.

## 07 COMPÉTENCES

- 01 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, création d'un service instructeur pour les permis de construire (nouveau), aménagement numérique, sentiers de randonnées du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées), espace VTT labéllisé FFC, voirie et Agenda 21.
- 02 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
Autour de deux zones artisanales et économiques communautaires : ZAE de la Chapelle Aubareil et ZAE du Chambon (Montignac).
- 03 DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**  
Par l'intermédiaire d'un Office de Tourisme intercommunal « Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère » déployé sur 4 antennes : Les Eyzies, Rouffignac, le Bugue et Montignac.
- 04 JEUNESSE ET FAMILLE**  
Gestion des crèches, relais assistantes maternelles, accueil de loisirs, ludothèque et temps d'activités périscolaires (TAP).
- 05 ENSEIGNEMENT MUSICAL**  
Antennes du conservatoire départemental de musique : le Bugue et Montignac.
- 06 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS**  
Construction, gestion, entretien des équipements suivants : gymnase Nicole Duclos à Montignac, espace sportif à Rouffignac et projet de la salle omnisports au Bugue porté par le Conseil Général de la Dordogne.
- 07 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**  
Élimination, valorisation et service public d'assainissement non collectif (SPANC).

## 9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Elles opèrent sur les projets en cours qui évoluent en fonction des réflexions et des objectifs à atteindre.

- Agenda 21
- Assainissement non collectif
- Communication
- Développement économique
- Enfance
- Finances
- Voirie
- Urbanisme
- Tourisme



# FOCUS

SUR  
L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE,  
LA PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT,  
LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE,  
LA JEUNESSE ET LA FAMILLE,  
L'ENSEIGNEMENT MUSICAL.

# AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

## URBANISME

Nous souhaitons préserver notre environnement, les paysages et le bâti qui contribuent à faire de notre territoire un lieu où il fait bon vivre, tout en permettant l'installation de nouvelles populations et le développement économique local.



### VERS UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La fusion des Communautés de Communes de la Vallée de la Vézère et Terre de Cro-Magnon a eu pour conséquence le transfert de la compétence communale « réalisation des documents d'urbanisme » à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme. L'intercommunalité est, elle, dans l'obligation de réaliser un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

En 2015, sera mise en place une procédure sur 2 à 4 ans. Une concertation sera menée avec les élus, les personnes qualifiées et la population sur les questions d'habitat, d'environnement ou sur le paysage. L'objectif est de produire un document qui soit, à la fois, au plus près des attentes de chacun et qui réponde à l'intérêt général. Une information spécifique sera diffusée prochainement dans vos boîtes aux lettres.

### L'ESPACE VTT-FFC « LASCAUX VALLÉE DORDOGNE » : UN NOUVEAU PROJET

Les Communautés de Communes Vallée de l'Homme et Pays de Fénelon se sont regroupées pour porter un projet commun qui sera en place dès cet été : la création d'un espace VTT-FFC.

La labellisation par la FFC (Fédération Française de Cyclisme) est un gage de qualité pour les utilisateurs. Les parcours utilisent les sentiers de randonnée existants, il n'y a donc aucun frais supplémentaire d'entretien de l'assiette des chemins pour les collectivités.

Points de départ : *Montignac, Saint-Léon sur Vézère, Le Bugue, les Eyzies, Rouffignac St. Cernin, Salignac-Eyvignes et Rouffiac de Carlux.*

Demain, grâce au nouveau circuit « Lascaux vallée Dordogne », 550 km de chemins seront balisés et classés par niveaux de difficultés sur un parcours de 24 boucles de 7 à 80 km.

Espace Lascaux  
Vallée Dordogne  
c'est  
**550** km  
de chemins balisés

Inauguration le samedi 25 avril  
à *St-Léon-sur-Vézère*

Depuis janvier 2014, la **Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CCVH)** est en charge de l'entretien d'un peu plus de 200 km de voies. L'intercommunalité travaille à la mutualisation des moyens humains et matériels des communes pour l'entretien de la voirie afin d'optimiser les ressources.



**45** voies d'intérêt communautaire

**205** km de route

**3.70** m. Largeur moyenne des routes

**540 000** € ont été investis en 2014

**150** €/km/an sont attribués aux communes pour le fauchage et l'élagage.

Les communes de *Journiac*, *Savignac-de-Miremont*, *Valojoulx* et *Aubas* ont bénéficié de travaux de renforcement de la chaussée. La voie intercommunale sur les communes de *Plazac* et *Fanlac* a été reprofilée sur 900 m. Toutes les autres routes ont fait l'objet d'un suivi, les zones les plus dégradées ont été reprises en point à temps (comblement des « nids de poules ») et plus localement par la réalisation de purges, la mise en place de bordures, ou le réaménagement d'accotement.

## 07 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) ET L'AGENCE DE L'EAU

Deux services qui aident les particuliers pour la mise aux normes de leur système d'assainissement, communément appelé « fosse septique ». Des subventions de l'Agence de l'eau Adour Garonne peuvent être attribuées dans le cadre d'opérations de réhabilitations groupées, supervisées par la CCVH, (80% du montant des travaux, plafonné à 4200 €).

#### VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ?

Votre installation d'assainissement réalisée avant 1996 dans votre habitation principale dysfonctionne et entraîne des nuisances ? Vous pouvez contacter le SPANC afin qu'il vérifie votre éligibilité pour bénéficier des aides de l'agence et qu'il vous informe de la procédure à suivre.

#### QUI PEUT-ON CONTACTER ?

Caroline Guilloteau et Sonia Goudour, Antenne de *Montignac*, au 05.53.51.70.72 ou 05.53.51.70.76 pour les communes d'*Aubas*, *La Chapelle-Aubareil*, *Fanlac*, *Les Farges*, *Fleurac*, *Montignac*, *Peyzac-le-Moustier*, *Plazac*, *St-Amand-de-Coly*, *St-Léon-sur-Vézère*, *Sergeac*, *Thonac*, *Tursac* et *Valojoulx*.

Guillaume Marcel et Arnaud Soulette, Antenne des *Eyzies* au 05.53.35.05.43 pour les communes du *Bugue*, *Campagne*, *Les Eyzies-de-Tayac Sireuil*, *Journiac*, *Manaurie*, *Mauzens-et-Miremont*, *Rouffignac-St-Cernin-de-Reilhac*, *St-Avit-de-Vialard*, *St-Chamassy*, *St-Cirq*, *St-Félix-de-Reilhac*, *Mortemart* et *Savignac-de-Miremont*.



La Communauté de Communes Vallée de l'Homme (CCVH) est engagée dans une stratégie de développement touristique qui repose sur la promotion renforcée de son territoire. Pour cela elle s'appuie sur un outil performant : l'Office de Tourisme Lascaux-Dordogne Vallée Vézère. C'est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), composé pour moitié d'élus et de socioprofessionnels.

## LES MISSIONS DE L'OFFICE DU TOURISME

01

### L'ACCUEIL

En 2014, 333 jours d'ouverture par an, 171 000 visiteurs répartis sur *Montignac, Le Bugue, Les Eyzies et Rouffignac*, 209 000 visites sur le portail [www.lascaux-dordogne.com](http://www.lascaux-dordogne.com) 6400 appels téléphoniques.

02

### L'INFORMATION

L'Office assure une mission d'information du public l'invitant à découvrir le territoire et ses acteurs. Les guides en 6 langues : touristiques, hébergement, marchés du Périgord. Les plans de ville et les cartes : *Montignac, Les Eyzies, Le Bugue, Vallée Vézère*.

03

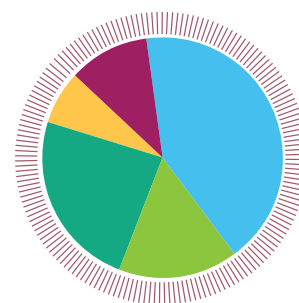
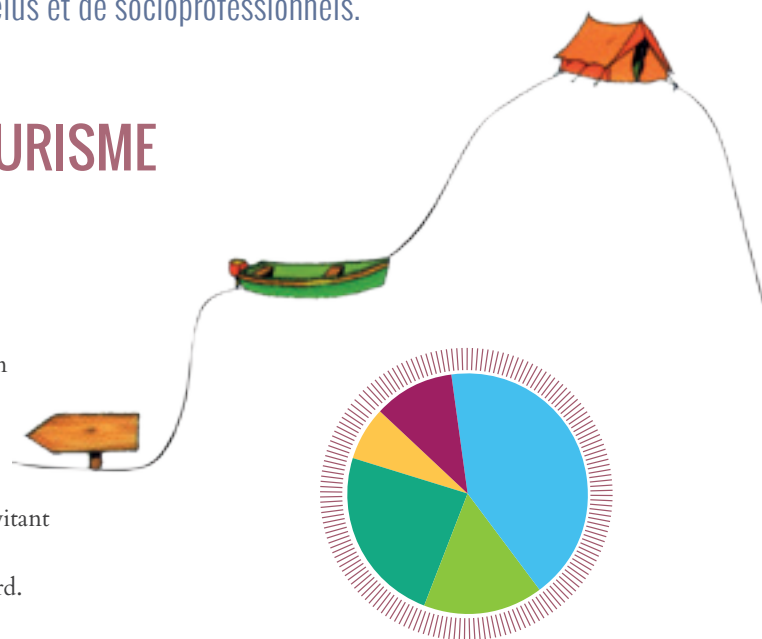
### LA PROMOTION

Par l'intermédiaire d'un Office de Tourisme intercommunal « Lascaux-Dordogne, Vallée Vézère » déployé sur 4 antennes : *Les Eyzies, Rouffignac, Le Bugue et Montignac*.

04

### L'ANIMATION

12 animations sur les chemins de randonnées de la CCVH en 2014.



BUDGET : 697 000€



## ZOOM SUR LA TAXE DE SÉJOUR :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, de nouveaux tarifs sont en vigueur. La taxe de séjour, qui existe en France depuis 1910, est acquittée par les clients des hébergements touristiques classés ou non, pour toute nuitée passée sur le territoire de la Communauté de Communes. Cette taxe est la contribution des touristes à l'essor du territoire.

Elle permet de financer une partie des missions assurées par l'Office de Tourisme.

Pour percevoir efficacement la taxe de séjour forfaitaire, les propriétaires de meublés et chambres d'hôtes doivent chaque année établir obligatoirement une déclaration en mairie.

Attention : les seuils d'exonération ont changé, notamment pour les jeunes de moins de 18 ans.

Consulter les nouvelles catégories d'hébergements et les nouveaux tarifs sur [www.cc-valleedelhomme.fr/tourisme](http://www.cc-valleedelhomme.fr/tourisme)

La population de notre territoire est de plus en plus âgée. Il est donc souhaitable, pour le développement de notre vie locale, de dynamiser l'offre pour les familles et d'en inciter de nouvelles à s'installer. L'intercommunalité organise et développe l'accueil des enfants non scolarisés ou hors temps scolaire.

### LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La plupart des communes de la CCVH ayant une école ont adopté la réforme des rythmes scolaires dès l'année scolaire 2013/2014. Les communes du *Bugue*, de *Montignac* et de *Saint-Chamassy* l'ont appliquée à la rentrée 2014. Cette réforme a pour objet principal de permettre aux élèves une meilleure acquisition des fondamentaux des programmes scolaires et de faciliter les apprentissages dans les temps où les enfants sont les plus attentifs. Cette nouvelle organisation scolaire, sur cinq matinées, nécessite un nouveau temps d'accueil, hors temps scolaire, qui incombe aux collectivités locales.

La CCVH souhaite que l'objectif principal des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) soit de sensibiliser les enfants aux activités proposées. Il s'agit donc de favoriser les apprentissages et la connaissance sous des formes ludiques et de limiter les inégalités d'accès aux loisirs éducatifs.

### EN 2014, 1056 ENFANTS BÉNÉFICIENT DES TAP

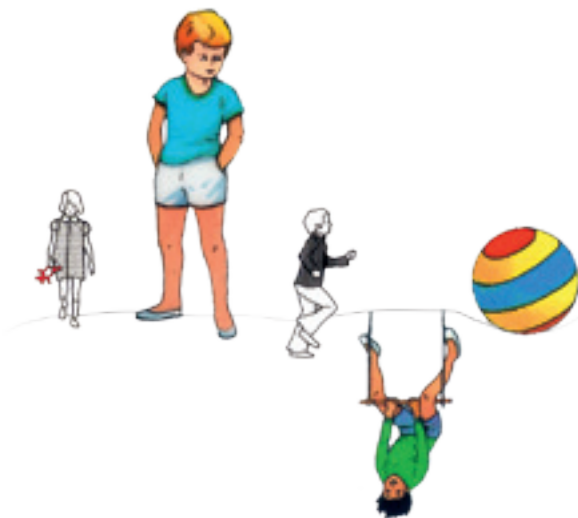
Théâtre, danse, musique, art lyrique, cirque, hip hop, arts plastiques, actions de sensibilisation et de prévention, découverte de la culture occitane et du patrimoine, anglais, loisirs ludiques et de détente...

Sports collectifs, sport de pleine nature.

### MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'Enfance et de la Jeunesse en cours de construction à *Montignac*, face au gymnase, accueillera les services de la crèche collective, de l'accueil de loisirs sans hébergement, du relais d'assistants maternels, de la ludothèque ainsi que les ateliers de la crèche familiale.

Ce nouvel ouvrage, qui permettra d'accueillir les enfants du territoire dans de meilleures conditions, favorisera le maintien



des services à la population.

Son implantation, à proximité des autres infrastructures, donnera aux enfants la possibilité de se rendre en quelques minutes aux équipements suivants : gymnase communautaire, terrains de sports, bibliothèque, cinéma, groupe scolaire, conservatoire de musique, centre culturel, marché, lieux d'expositions, tissu associatif local, Lascaux IV.

## Ouverture prévue pour septembre 2015

### FÊTE DU JEU 2014 EN VALLÉE DE L'HOMME À AUBAS

Cette manifestation annuelle permet à une commune du regroupement de s'approprier ces instants de joie partagés autour du jeu, du spectacle vivant, du cirque et des ateliers ludiques. Cette action de vie sociale et familiale a mobilisé de nombreux bénévoles autour de la ludothèque de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme. **L'édition 2015 se déroulera sur la commune de Thonac.**

Depuis la rentrée 2014, l'ensemble des communes de la CCVH sont rattachées au secteur « Vallée Vézère » du conservatoire à rayonnement départemental qui compte aussi la commune de Terrasson et la Communauté de Communes du Pays de Fénelon. L'adhésion de la Communauté de Communes au conservatoire permet d'avoir des cours de qualité à tarif réduit de moitié pour les habitants du territoire.

### ANIMATIONS PROPOSÉES EN 2014

- ▶ Stage et concert soundpainting au *Bugue*
- ▶ Téléthon à *Aubas*
- ▶ Concerts de Noël à l'auditorium de *Montignac*
- ▶ Un projet porté par l'ensemble des professeurs de Formation Musicale des secteurs « Vallée Vézère » et « Périgord Pourpre » avec spectacle de fin d'année au Pôle International de la Préhistoire aux *Eyzies*.

### VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- ▶ **21 mars** : journée départementale des clarinettes - 17h00 Concert-auditorium du Conservatoire à *Montignac*.
- ▶ **27 mars** : dans le cadre du Chaudron - Trio Nostras (Piano Catherine Brunet, Violoncelle : Cédric Leprévost, Clarinette : David Gourvat) à *Montignac*.
- ▶ **30 mai** : concert du soir - fête du jeu, salle des fêtes de *Thonac*. Orchestre Vallée Vézère, Groove project.
- ▶ **07 juin** : Ciné p'tit-Déj concert au cinéma Vox de *Montignac* en partenariat avec Ciné-Toile - 10h.
- ▶ **12 juin** : le Chaudron à *Montignac*. Magic Hour (groove, groupe avec Olivier Faillis trompette, Guitare).
- ▶ **21 juin** : fête de la musique à *Montignac* -17h00 parcours musical. 21h00 Orchestre Vallée Vézère, Orchestre Junior, Groove project.
- ▶ **09 juillet** : « Montignac Rivière » kiosque du jardin public. Scène ouverte à tous les talents amateurs. Pour réserver le kiosque, prenez contact avec la mairie de *Montignac*.

**UN GRAND MERCI** à Mr. et M<sup>me</sup> Facon qui nous ont chaleureusement donné un piano pour le conservatoire de musique. Nous sommes preneurs d'instruments de musique ou de matériel hi-fi dont vous n'avez plus l'usage pour équiper nos antennes. Contact : **David Gourvat**, 06 83 09 21 28, davidgourvat@gmail.com

### 5 LIEUX DE COURS

*Montignac, Terrasson, Saint Geniès, le Bugue et les Eyzies.*

### 21 PROFESSEURS,

et tous les instruments à vents, à cordes, batterie, formation musicale, pratiques collectives.

### 182 ÉLÈVES

dont 100 pour la CCVH.



© David Gourvat

### ZOOM SUR L'INITIATIVE D'UNE COMMUNE : LE BUGUE EN DIRECT DU MÉTROPOLITAN OPERA DE NEW YORK

Dans le cadre de l'opération **Opéra au cinéma** proposée par le réseau **Côté cinéma** et à l'initiative de l'Association **Confluences des Arts et des Savoirs**, la mairie du *Bugue* œuvre depuis juillet 2014 pour offrir un lieu propice à la retransmission en direct du Metropolitan Opera de *New York*. Les travaux entrepris dans la petite salle **Eugène Le Roy** du *Bugue* ont eu pour vocation d'équiper le lieu avec du matériel audiovisuel professionnel et de corriger l'acoustique pour obtenir la qualité sonore requise. Les opéras sont retransmis par satellite. **La mairie souhaite diffuser 10 opéras par an.**

## ANIMATION FORESTIÈRE

La Communauté de Communes a signé une convention avec le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine (CRPF) pour bénéficier d'une animation forestière de proximité.

### A qui cela s'adresse-t-il ?

- ▶ Propriétaires forestiers de plus de 1 ha qui souhaitent mieux gérer leur peuplement ou bénéficier d'aides de l'État et du Conseil Général.
- ▶ Propriétaires fonciers qui souhaitent planter du noyer à bois sur des terres agricoles d'une surface totale de plus de 0,5 ha (le Conseil Général donne des subventions sur demande pour des surfaces comprises entre 1 et 4 hectares de bois). Les aides attribuées concernent le reboisement sur des taillis de châtaigniers, avec une prime à l'exploitation pour les taillis dépérissants, les éclaircis de châtaigniers ou l'élagage.



Toutes les subventions sont forfaitaires à l'hectare et représentent environ 50 % de la dépense. La Direction Départementale des Territoires attribue le même type d'aides pour les dossiers de plus de 4 ha.

### Qui peut-on contacter ?

Eloïse Sauzeau, chargée de promouvoir l'amélioration de la gestion de la forêt. Tél. 05.53.51.70.70 ou Mob. 06.31.25.53.46 [e.sauzeau@crpfaquitaine.fr](mailto:e.sauzeau@crpfaquitaine.fr)

## RANDO ET COURSE CYCLO SPORTIVE

Samedi 11 juillet 2015 « Cyclo pour tous » avec randonnée cyclotouriste entre 15 et 62 kms et initiation « **découverte du vélo** ». Gratuit

Dimanche 12 juillet 2015 cyclosportive « **La Périgourdine** » au départ de Montignac : 4 parcours cyclosportifs chronométrés allant de 81 à 149 kms.

Renseignements : [cyclo24.pagesperso-orange.fr/sommaire.html](http://cyclo24.pagesperso-orange.fr/sommaire.html)

## LE PROJET GRAND SITE VALLÉE VÈZÈRE A CRÉÉ UN GUICHET UNIQUE

### Le guichet unique c'est quoi ?

Une instance de conseils et d'accompagnement de proximité en matière d'architecture et d'urbanisme, au service de toute personne engagée dans un projet immobilier en vallée de la Vézère (construction, restauration, extension de bâtiment d'habitation, bâtiment agricole, infrastructure publique...)

Un service gratuit à tous les stades d'avancement du projet : de l'acquisition d'un terrain à la construction du bâti. Les services compétents et adaptés sont représentés.

### Quelle est la mission du guichet unique ?

Il est à consulter le plus en amont possible. Il facilite les démarches techniques et administratives et aide à orienter le projet vers la meilleure intégration dans le contexte paysager de la vallée.

Tél. 05.53.06.06.47 (du mardi au jeudi).

Plus de renseignements sur : [projet-grand-site-vallee-vezere.fr](http://projet-grand-site-vallee-vezere.fr)

## PROCHAIN NUMÉRO

Une nouvelle rubrique intitulée « Nos talents » aura pour vocation de révéler des projets et initiatives publiques innovantes sur notre territoire. Si vous êtes porteur d'un projet ou d'une réalisation originale, merci de nous envoyer un dossier avec photos : [Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme - Journal CCVH](#) rubrique « Nos talents » Place de la Mairie - 24620 Les Eyzies-de-Tayac.

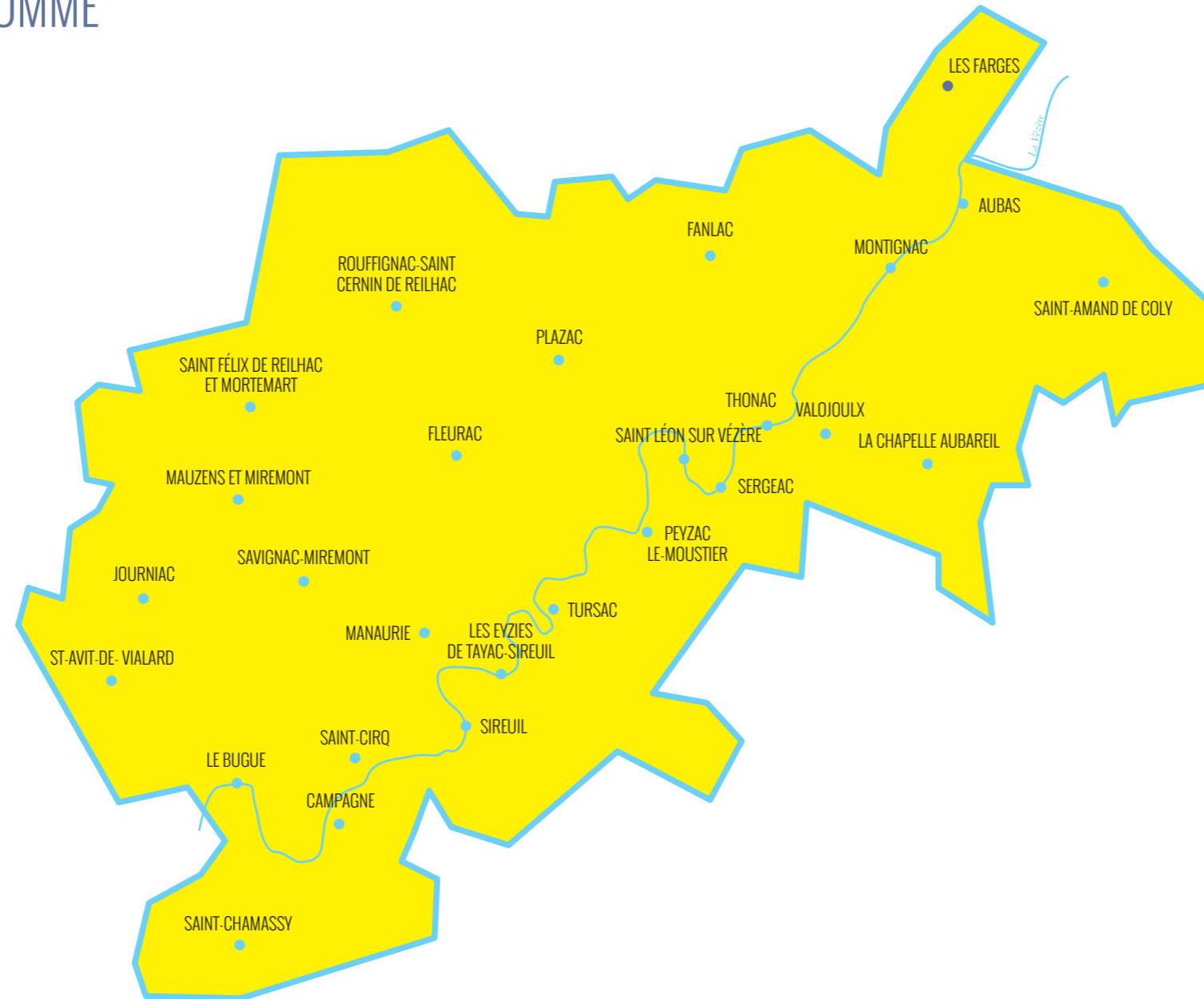


# CARTE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME

CONTACT  
e-mail : [contact@cc-vh.fr](mailto:contact@cc-vh.fr)  
site internet : [www.cc-valleedelhomme.fr](http://www.cc-valleedelhomme.fr)

## Président et Vice-présidents

- ▶ Philippe LAGARDE  
*Président*
- ▶ Ludovic MARZIN  
*Vice-Président. Finances, développement économique, gestion des zones*
- ▶ Jean MONTORIOL  
*Vice-Président. Tourisme, suivi du projet Grand Site*
- ▶ Christian ROUVES  
*Vice-Président. Urbanisme, développement durable*
- ▶ Charles SCHAUER  
*Vice-Président. Enfance*
- ▶ Jean-Paul BOUET  
*Vice-Président. Voirie*
- ▶ Gérard DEZENCLOS  
*Vice-Président. Assainissement, gestion des déchets*
- ▶ Jean-Paul DUBOS  
*Vice-Président. Bâtiments, infrastructures, valorisation forestière*
- ▶ Anne ROGER  
*Vice-Présidente. Communication, conservatoire, services à la personne.*



## LES 45 ÉLUS DES 26 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME

<b>AUBAS</b> Patrick GOURDON Henri GALINAT	<b>PEYZAC LE MOUSTIER</b> Bernard ROYE
<b>CAMPAGNE</b> Alain ARNAUD	<b>PLAZAC</b> Florence GAUTHIER Denis CROUZEL
<b>FANLAC</b> Anne ROGER	<b>ROUFFIGNAC SAINT-CERNIN DE REILHAC</b> Christian ROUVES Raymond MARTY Valérie EYMERY-FAGET Christian PORTE
<b>FLEURAC</b> Jean-Paul BOUET	<b>SAINTE-AMAND DE COLY</b> Claude VILATTE
<b>JOURNIAC</b> Michel BOUYNET	<b>SAINTE-AVIT DE VIALARD</b> Jean-Paul DUBOS
<b>LA CHAPELLE AUBAREIL</b> Jean-Louis LACHEZE	<b>SAINTE-CHAMASSY</b> Charles SCHAUER Sylvie AUDIBERT
<b>LE BUGUE</b> Jean MONTORIOL Annie FIEVET Michel MONTIEL Colette RIGAUDIE-TALBOT Alain REVOLTE Maryvonne PIQUES Gérard LABROUSSE	<b>SAINTE-CIRQ</b> Jean-Claude ROUGIER
<b>LES EYZIES</b> Philippe LAGARDE Jean-Jacques MERIENNE	<b>SAINTE-FÉLIX DE REILHAC ET MORTEMART</b> Jean-François AUTEFORT
<b>LES FARGES</b> Sylvie COLOMBEL	<b>SAINTE-LÉON SUR VÈZÈRE</b> Frédéric MALVAUD
<b>MANAURIE</b> Gérard DEZENCLOS	<b>SAVIGNAC DE MIREMONT</b> Jean-Paul SIMON
<b>MAUZENS</b> Yves-Marie TANGUY	<b>SERGEAC</b> Isabelle DAUMAS CASTANET
<b>MONTIGNAC</b> Ludovic MARZIN Laurent MATHIEU Josette BAUDRY Brigitte RAYNAL-GISSON Jacques CARBONNIERE Céline MENUGE Christian TEILLAC	<b>THONAC</b> Serge RICHARD
	<b>TURSAC</b> Michel TALET
	<b>VALOJOUXX</b> Nathalie MANET-CARBONNIERE

## L'équipe technique de la CCVH

▶ **SIÈGE SOCIAL**  
place de la Mairie  
24620 Les Eyzies de Tayac  
05.53.45.43.91

▶ **ANTENNE À MONTIGNAC**  
3, avenue de Lascaux  
24290 Montignac  
05.53.51.70.70

Directeur général des services  
Ardeoin BOUCHEKIF,  
[a.boucekif@cc-vh.fr](mailto:a.boucekif@cc-vh.fr)

Directrice adjointe  
Anne PEYRE,  
[a.peyre@cc-vh.fr](mailto:a.peyre@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**  
Chargée de projets  
Marie-Laure VILLESUZANNE,  
[m-l.villesuzanne@cc-vh.fr](mailto:m-l.villesuzanne@cc-vh.fr)

Chargé des affaires juridiques  
et suivi de projets  
Daouda COUNDOUL,  
[d.coundoul@cc-vh.fr](mailto:d.coundoul@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE URBANISME**  
Pierre BOULANGER  
[p.boulanger@cc-vh.fr](mailto:p.boulanger@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**  
Secteur Montignac  
Sonia GOUDOUR,  
[s.goudour@cc-vh.fr](mailto:s.goudour@cc-vh.fr)  
Caroline GUILLOTEAU,  
[c.guilloteau@cc-vh.fr](mailto:c.guilloteau@cc-vh.fr)

Secteur Les Eyzies, le Bugue  
Arnaud SOULETTE,  
[a.soulette@cc-vh.fr](mailto:a.soulette@cc-vh.fr)  
Guillaume MARCEL,  
[g.marcel@cc-vh.fr](mailto:g.marcel@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE COMPTABILITÉ ET RELATION FOURNISSEURS**  
Catherine FAVRAT,  
[c.favrat@cc-vh.fr](mailto:c.favrat@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE PAIE ET RESSOURCES HUMAINES**  
Sylvie MALURET,  
[s.maluret@cc-vh.fr](mailto:s.maluret@cc-vh.fr)

▶ **SECRETARIAT**  
Emilie DALBAVIE,  
[e.dalbavie@cc-vh.fr](mailto:e.dalbavie@cc-vh.fr)  
Mélina MEEKEL,  
[m.meekel@cc-vh.fr](mailto:m.meekel@cc-vh.fr)

▶ **SERVICE ENFANCE**  
Directrice éducative des accueils de loisirs  
Rosita SÉPART,  
[r.separt@cc-vh.fr](mailto:r.separt@cc-vh.fr)  
Responsable du centre de loisirs  
« Les p'tits loups » à Montignac :  
Brigitte BESSE,  
[b.besse@cc-vh.fr](mailto:b.besse@cc-vh.fr)

Responsable des accueils de loisirs  
du Bugue et de Rouffignac :  
Nathalie PIVOST,  
[n.pivost@cc-vh.fr](mailto:n.pivost@cc-vh.fr)

Responsable Relais  
Assistances Maternelles  
« Les p'tits d'hommes »  
Géraldine KLEBER  
[ram.lesptidhommes@orange.fr](mailto:ram.lesptidhommes@orange.fr)

Responsable de la ludothèque  
Mireille BAGNAUD,  
[m.bagnaud@cc-vh.fr](mailto:m.bagnaud@cc-vh.fr)

Directrices des crèches  
« La souris jaune » au Bugue :  
Florence BAERT,  
[f.baert@cc-vh.fr](mailto:f.baert@cc-vh.fr)

« Les Loupiots »  
et la halte-garderie de Montignac :  
Coralie LAVAL,  
[c.laval@cc-vh.fr](mailto:c.laval@cc-vh.fr)